# Villeneuve de la Raho

Bulletin Municipal n°317 - Avril 2019

**Décès du Docteur Breton le 15 Avril 2019**
**Un hommage lui sera rendu dans le prochain bulletin**

La traditionnelle Omelette Pascale (page 2)

Actualités . Vie Municipale . Informations Municipales . Jeunesse . Vie Associative . Divers

# Elections Européennes

## Dimanche 26 Mai de 8h00 à 18h00

## Salle Polyvalente

**Importance du vote :** Le parlement européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Les élections ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les Etats membres.

Le parlement européen est composé de 705 membres. Le nombre de sièges est réparti en fonction de la population de chaque Etat (Pour la France : 79 sièges).

**En France les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un tour.** Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats**.** Choisir une liste plutôt qu'une autre, c'est choisir la composition du Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années concernant : l'emploi - l'environnement - la santé - la sécurité - l'immigration.

**Conditions à remplir pour voter le 26 Mai 2019 :**

* Être âgé de 18 ans

* Être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de l'U.E

* Jouir de son droit de vote en France et dans son Etat d'origine

# Goigs dels ous et omelette pascale dans la foulée

Messe à la Chapelle avec le Père Samuel

Descente du panier dans la Salle des Fêtes

Goigs dels Ous avec les Cantaires Catalans

Omelette Pascale confectionnée par les Bénévoles que nous remerçions : Aline, Laurent, Pierrette, Eric, Philippe, Simone, Cécile, etc.

On dit que les coutumes sont faites pour perdurer. Sauf s'il s'avère que le changement peut être bénéfique. C'est ce qu'a pensé la municipalité en faisant désormais coïncider les Goigs dels Ous et le partage de l'omelette pascale, consacrant ainsi la journée du lundi à ces traditions catalanes.

Dans le cadre des fêtes pascales, la municipalité a donc tenu à rester fidèle à cette tradition des Goigs dels Ous, née au Moyen Âge et devenue au 16ème siècle, une des manifestations les plus vives de la créativité populaire catalane. Cette tradition s'est perpétuée tout au long des 19ème et 20ème siècles. Chanter les goigs à Pâques, c'est chanter la joie et partager cette joie avec les habitants.

Après une messe célébrée à la chapelle Saint Julien, le groupe des « ***Cantaires Catalans »*** a retrouvé une nouvelle fois la commune pour offrir sa joie de vivre au travers de cette tradition pascale qui symbolise le renouveau de la nature et l'avènement du printemps.

Ce groupe aurait dû, après l'office, intervenir devant la chapelle puis devant la mairie où devait avoir lieu, depuis le balcon, la descente de la non moins traditionnelle « Cistella ». Mais le mauvais temps en a décidé autrement, contraignant l'ensemble des personnes présentes et le groupe musical à se replier dans la salle des fêtes. Les « Cantaires catalans » y interprétèrent des chants traditionnels tels que *l'Aplec* de Jordi Barre, *les Goigs*, *Titouna* et pour terminer, une sardane bien connue : *Tossa Bonica.* Et c'est depuis l'étage de cette salle que Madame le Maire descendit la fameuse Cistella où se trouvaient des denrées nécessaires à l'omelette pascale que des élus s'activaient déjà à préparer dans une ambiance fort sympathique. Avant de se réunir autour d'un copieux apéritif offert par la municipalité, les amateurs de sardanes s'adonnèrent à leur danse favorite tandis qu'un jeune étudiant du Conservatoire de Perpignan, Dean Barbry, dévoila ses talents de musicien en interprétant quelques morceaux au piano.

Les Goigs dels Ous ? Une journée qui permet à la population de se retrouver en toute convivialité.

*« Maintenir pour transmettre, alors ne laissons pas disparaître nos belles traditions* ».

# L'impressionnant chantier Bella Vista a démarré tambour battant

**La réalisation du 1er sous sol est achevée**

# Le Skate Park agrandi et modernisé

**Ajout d'une rampe en forme de « U » et d'un abri**

# Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 25 Mars 2019

Vingt points étaient inscrits à l'ordre du jour; tous nécessitant un vote de l'assemblée délibérante.

**Point N°1 :**

**Objet: Budget communal: Adoption du Compte Administratif et des documents s'y rapportant - Exercice 2018.**

Le compte administratif rend compte des différentes opérations budgétaires exécutées pendant l'exercice 2018.
S'agissant des comptes administratifs, Madame le Maire ne peut ni présider la séance ni participer au vote. Elle cède la présidence à Monsieur Huet, premier Adjoint.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 22 - Contre 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°2 :**

**Objet: Budget Camping Municipal: Adoption du Compte Administratif et des documents s'y rapportant - Exercice 2018.**

Même principe qu'au point n°1 : sur les opérations 2018 du camping « Les Rives du Lac ».

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 22 - Contre 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°3 :**

**Objet: Budget Communal: Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2018.**

Il est demandé au conseil municipal de considérer le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement : état de l'actif, état du passif, état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Contre 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°4 :**

**Objet: Budget Camping Municipal : Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2018.**

Même principe qu'au point n° 3.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Contre 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°5 :**

**Objet: Budget Communal - Exercice 2019. Affectation des résultats de l'exercice 2018 .**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018, il revient à l'assemblée délibérante :
* de constater l'excédent de fonctionnement de 51 399,05€ et un déficit d'investissement de 530 373,50€
* d'affecter le résultat comme suit : solde disponible affecté comme suit avec l'excédent reporté : 1 240 316,13€ pour le fonctionnement (R002) et un excédent de 583 490,77€ à l'investissement (ROO1)

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Contre 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°6 :**

**Objet : Budget Communal - Exercice 2019. Durée d'amortissement des immobilisations.**

Il s'avère que l'amortissement obligatoire ne concerne que les communes de plus de 3500 habitants.
Les biens amortissables acquis en 2018 feront l'objet d'un amortissement budgétaire en 2019 sachant que les durées d'amortissement de chaque catégorie de biens sont indiquées par le Trésorier Général. Enfin il s'avère que la dépense de fonctionnement (dotation) et la recette d'investissement (amortissement) donnent lieu, dans la limite des crédits budgétaires, à l'émission simultanée d'un mandat et d'un titre de recettes.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Abstentions 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°7 :**

**Objet : Budget Communal -Exercice 2019. Vote des taux des impositions à comprendre dans les rôles généraux de l'exercice 2019.**

Les taux d'imposition, pour l'exercice 2018 étaient les suivants :
* Taxe d'habitation : 16,99%
* Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,42%
* Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,57%
Mme Le Maire a proposé à l'assemblée délibérante de ne pas augmenter les taux pour l'année 2019.

***Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.***

**Point N°8 :**

**Objet : Budget Communal Exercice 2019. Constitution d'une provision pour risques et charges pour litiges et contentieux.**

Cette provision est constituée à partir

des contentieux suivants :
Messieurs Zaprilla et Chapelle - Mr et Mme Fabregon - Mr et Mme Batlle.
Au vu de ces éléments, il convient donc de constituer une provision pour contentieux d'un montant total de 5 500€.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Contre 2***
***(YG;PP)***
***(Mrs Zaprilla et Batlle n'ont pas pris part au vote)***

**Point N°9 :**
**Objet : Budget Communal- Exercice 2019. Adoption du Budget et des documents s'y rapportant.**

Le montant des opérations réelles est de :
* Dépenses de fonctionnement : 4 161 463,13€ (montant primitif : 5 208 963,13€)
* Dépenses d'investissement : 2 317 419,42€ (montant primitif : 2 317 419, 42€)

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Contre 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°10 :**
**Objet : Budget Camping Municipal – Exercice 2019. Affectation des résultats de l'exercice 2018.**

Résultat excédentaire de fonctionnement de 47 184,84€ affecté en recettes de fonctionnement au compte R002.
Résultat excédentaire d'investissement de 132 347,44€ affecté en recettes d'investissement au compte ROO1.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Contre 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°11 :**
**Objet : Budget Camping Municipal - Exercice 2019. Durée d'amortissement des immobilisations.**

Le Camping municipal « les Rives du Lac » en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial est tenu à l'amortissement obligatoire des immobilisations.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Abstentions 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°12 :**
**Objet : Budget Camping Municipal- Exercice 2019. Adoption du budget et des documents s'y rapportant.**

Le montant des opérations réelles est de :
Dépenses de fonctionnement : 248 402, 90€ (dépenses primitives 327 637,83€)
Dépenses d'investissement : 204 402,37€ (dépenses primitives 212 882,37€)

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Abstentions 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°13 :**
**Objet : Modification du tableau des effectifs de la Commune.**
Après saisine du Comité Technique le 5 Mars 2019, il a été émis un avis favorable pour le transfert de 3 agents du budget commune vers le budget camping municipal. Il convient donc de procéder à la régularisation des effectifs de la commune.
**Ce changement porte sur la suppression :**
* 1 poste « Adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet »
* 1 poste « Adjoint Technique principal 1ère classe à temps complet »
* 1 poste « Adjoint Technique principal 2ème classe à temps complet »

***Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.***

**Point N°14 :**
**Objet : Création du Tableau des effectifs au Camping.**

Suite à des mouvements de personnel du Budget Communal vers le budget du Camping municipal, il convient de créer le tableau des effectifs du camping municipal :
Création :
* d'1 poste « Adjoint Administratif principal de 2ème classe à temps complet »
* d'1 poste « Adjoint Technique principal de 1ère classe à temps complet »
* d'1 poste « Adjoint Technique principal de 2ème classe à temps complet »

***Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.***

**Point N°15 :**
**Objet : Budget Communal- Exercice 2019 – Prestation d'aide sociale en faveur du personnel communal.**

Il serait opportun d'engager au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » un montant de 10 000€ constituant une prestation d'action sociale, sous forme de bon d'achat, en faveur du personnel communal et ce conformément aux dispositions législatives du 19 février 2007. En effet, ce dernier ne disposant plus de comité des œuvres sociales, cette démarche a pour but d'apporter une aide ponctuelle à tous les agents titulaires et non titulaires et à leurs familles, dont leurs enfants, jusqu'à l'âge de 12 ans.
Par souci d'équité, tous les agents bénéficieront du même montant fixé selon le principe du prorata temporis avec présence au 31 Décembre de l'année en cours

Par ailleurs, dans le cadre du budget primitif 2019, une enveloppe dont le montant s'élève à 35 000€ a été répartie dans les comptes affectés à la masse salariale. Cette prestation sociale serait attribuée sous forme d'indemnité sur les payes des mois de Juin et Novembre 2019.

***Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.***

**Point N°16 :**

**Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement des communes 2019 pour programme Extension Mairie / Salle des Mariages.**

Lors de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 17 Janvier 2019, le Maître d'Œuvre a été retenu pour le projet d'extension cité en référence. Les locaux de la mairie et de la salle des mariages s'avérant inadaptés à l'accroissement de la population, il devient nécessaire d'agrandir ces espaces et de rénover l'intérieur du bâtiment.
Les travaux sont estimés à 474 000€ HT.
Pour ce programme, la commune sollicite une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement local 2019.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Abstentions 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°17 :**

**Objet : Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement des communes ( D.S.I.L.) pour l'extension du système de Vidéo Protection.**

Dans un souci de sécurité et de confort, la commune souhaite étendre ce système.
Et en date du 13 Décembre 2018, le préfet des Pyrénées Orientales a autorisé la commune à installer des caméras supplémentaires aux points suivants :
Place du Commerce/Rue de la Paix
* Place Jean Payra/ Rue Voltaire
* Vieux cimetière : placette et chemin vers table d'orientation
* Place des Deux Catalognes : parking et abords des commerces
* Square du Souvenir Français : entrée du square, local anciens combattants, Rue des Pyrénées
* Lotissement le Canigou : 1ère intersection à l'entrée du lotissement
* Voie communale 7 (VC7) : intersection du Mas de la Raho/ 1ère intersection à l'entrée nord de la commune ( 2 caméras)
* Avenue du 8 Mai 1945 ( 2 caméras) : intersection avec rue Général Leclerc et intersection avec rue Maréchal de Lattre de Tassigny
Travaux estimés à 29 812, 64€ HT
Pour ces travaux la commune sollicite une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement local.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Abstentions 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°18 :**

**Objet : Demande d'aide financière auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée pour l'année 2019 pour le programme Extension Mairie/ Salle des Mariages.**

Même chose qu'au point n° 16 mais subvention demandée cette fois à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Abstentions 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°19 :**

**Objet : Demande d'aide financière auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée pour l'année 2019 pour l'extension du système Vidéo Protection.**

Même chose qu'au point n° 17 mais subvention demandée cette fois à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***
***Pour 23 - Abstentions 4***
***(YG;PP;CZ;AB)***

**Point N°20 :**

**Objet : Approbation du rapport sur les différents marchés conclus en 2018.**

Comme à chaque fin d'exercice, il convient d'approuver le rapport des différents marchés ci-dessous :

**Marchés publics de travaux**

**Objet : Bordereaux de commande voirie**
**Date du Marché : 11/O5/2018**
**Attributaire :** Travaux publics catalans
**Code Postal : 66240**
**Montant Marché HT / Pas de prix fixe**

**Marchés publics de service : Maîtrise d'œuvre**

**Objet** : Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la salle des mariages et de la mairie
**Date du marché :** 06/02/2019
**Attributaire** : Cabinet d'architectes Garrabe A+Rchitectes
**Code Postal** : 66170
**Montant Marché HT :** 68 019.00€

**Objet** : Maîtrise d'œuvre pour l'extension du restaurant scolaire
**Date du marché** : néant (marché non attribué pour arrêt de procédure)
**Attributaire :** néant (Pas d'attributaire courrier d'arrêt de la procédure en date du 15/10/2018
**Code postal :** néant
**Montant du marché HT** : néant

***Point adopté par l'assemblée délibérante.***

# Basket Ball : trois villeneuvoises dans l'équipe qui a remporté la coupe du Roussillon

Cela s'est passé le dernier week-end du mois de Mars à la Halle aux Sports de Rivesaltes. Pendant ce week-end de fête, se sont déroulées les finales masculines et féminines de la Coupe du Roussillon. Et parmi les équipes féminines qualifiées pour conquérir ce titre, se trouvait l'équipe U13 du Basket Ball Club Aspres basé à Bages (U13 correspondant à la catégorie minime).

Dans cette équipe, vainqueur en finale de Perpignan-Le Soler 62 à 58 figurent trois villeneuvoises : **Cloé TORRES GOMEZ—Anouk THOMAS** et **Sasha BAILLETTE .** Ce titre, le B.B.C.A. (Basket Ball Club Aspres) l'a d'autant plus mérité qu'il a terminé la partie à quatre contre cinq. Cette victoire est surtout le fruit d'un travail exemplaire effectué en amont par l'entraîneur Stéphane, sous la responsabilité du Président Charlie Estève.

Cette équipe a également terminé première de sa poule en championnat devant les équipes de Narbonne - Thuir- Perpignan- Le Soler- Ille/Têt - Cabestany et Céret. Inutile de dire que devant un niveau aussi relevé, l'équipe bagéenne a dû faire preuve de sérieux, de détermination et produire un jeu de haut niveau pour s'imposer.

A noter que ce club est un habitué de cette compétition puisqu'il remporte la coupe du Roussillon pour la deuxième fois (la précédente en 2017).

Nous souhaitons bonne chance à l'équipe et particulièrement à nos trois villeneuvoises scolarisées en classe de cinquième au Collège Langevin à Elne et Saint Exupéry à Perpignan.

Enfin il faut savoir que le club souhaite étoffer son effectif. En conséquence, si des jeunes filles se sentent quelques dispositions pour pratiquer ce sport, elles seront les bienvenues.

## La collecte des déchets verts

***Lundi 17 Juin 2019***

La collecte s'effectue **après inscription** auprès des services techniques ou par téléphone

***04 68 55 97 89***

**ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES !**

## Recensement militaire

Les jeunes garçons et jeunes filles nés entre le 1er avril et le 30 juin 2003 doivent se faire recenser dès leurs 16 ans soit à la mairie ou par internet : www.mon.service-public.fr

Se munir de livret de famille et de la carte d'identité.

Ils seront convoqués par le BSN (bureau du service national) afin d'effectuer la JDC (journée du citoyen)

# Inscriptions au restaurant scolaire - Rentrée scolaire 2019-2020

Les inscriptions au service de cantine seront reçues en Mairie à partir du 3 juin et jusqu'au 5 juillet 2019.
Passée cette date, l'inscription ne sera effective qu'à compter du mois d'octobre 2019. Le forfait mensuel est fixé à 52€.

Le prix du ticket repas a été arrêté à 4€ et à 4,18€ pour les pique-niques. En pareil cas, il convient d'indiquer, au moment de l'inscription, les jours où l'enfant prendra le repas, sur une feuille avec nom, prénom, classe et nom de la maîtresse ou du maître. Il est possible d'opter pour le prélèvement automatique afin d'éviter des oublis, susceptibles d'occasionner la radiation du restaurant scolaire. Le service de restauration est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent. Il est rappelé que, durant l'année scolaire, les inscriptions et paiements devront être effectués en Mairie avant le 15 de chaque mois pour le mois suivant. En cas de manquement à cette disposition, la radiation sera prononcée automatiquement.

**Les inscriptions sont faites uniquement en mairie.**

Veuillez vous munir de toutes ces pièces :

- Justificatif de travail des deux parents
- Jugement de la garde de l'enfant pour les familles monoparentales

Moyen de paiement :

- Chèque
- RIB (prélèvement automatique)
- Espèces
- Carte bancaire

**Faute de quoi il serait impossible d'enregistrer l'inscription.**

# La mutuelle santé communale

L'offre mutuelle santé communale et solidaire est désormais accessible à Villeneuve de la Raho.

La proposition qui est faite par AXA à travers les formules « Ma santé » correspond à la volonté d'offrir aux villeneuvois des tarifs compétitifs entre 17,5% et 30 % de remise par rapport au prix public constaté.

L'agence **CLV Assurances** du groupe **AXA** représentée par M. Casellas, M. Vilalta et M. Lozinguez situé 21, avenue du Général Guillaut 66000 Perpignan, se tient dès à présent à la disposition de toutes les personnes intéressées afin de présenter une sélection de formules adaptées, qui s'adressent aux **retraités, étudiants, chômeurs, agents de la fonction publique, TNS** (artisan, libéral, commerçant, chef d'entreprise, …), et de manière générale à tous ceux qui ne peuvent bénéficier ni de la CMU, ni d'une mutuelle d'entreprise.

**Une réunion d'information organisée par AXA aura lieu le Jeudi 16 mai 2019 à 18h à la salle des Mariages.**

A noter que ce contrat complémentaire de santé communale est conventionné avec les régimes obligatoires pour la télétransmission et le tiers payant.

Il bénéficie de conditions d'adhésion souples (aucune formalité médicale quel que soit l'âge) et offre une couverture complète à des tarifs préférentiels.

La mutuelle santé communale doit permettre aux administrés de gagner un peu de pouvoir d'achat grâce à une offre avantageuse et en leur offrant un service de qualité et de proximité.

**Permanence tous les lundis à partir du 20 Mai de 10h à 12h à la salle des Mariages**

# Noces de diamant pour Jean et Maguy

Soixante ans de mariage ! L'équivalent de douze quinquennats ! Les présidents passent mais Jean et Maguy Lopez, eux, sont toujours là. Tous deux sont nés dans le département, à quelques encablures l'un de l'autre : Maguy à Perpignan en 1934, Jean à Salses le Château en 1931. Tous les deux adorant danser, ils se rencontrent lors d'un « foment » de sardanes et arriva ce qui devait arriver : ils tombent amoureux ! Faisant fi des aléas de la vie, rien ni personne ne pourra les séparer. Jean s'en va effectuer son service militaire à Haguenau (Bas Rhin) de 1951 à 1953 à l'issue duquel il sera libéré avec le grade de Maréchal des Logis (équivalent de sergent aujourd'hui). Retour dans le département où, de 1953 à 1959, il sera employé dans l'entreprise Gradulux (fabriquant de pare soleil pour voiture). Maguy, quant à elle, après une bref emploi aux Nouvelles Galeries à Perpignan (1957) s'engage dans l'armée en 1958. Deux mois à Dieppe et ensuite direction le Bureau du Service National à Paris. **Une séparation difficile à supporter. Alors ils décident de convoler en juste noces, ce qui est fait le 30 Avril 1959**. Maguy a désormais le statut de femme mariée ce qui lui permet d'obtenir une mutation pour rapprochement de conjoint. Les choses n'ont pas traîné puisque fin 1959 elle est mutée à Perpignan et affectée à la caserne Mangin. Elle y restera jusqu'en 1978. Et là, patatras ! La voilà, contre toute attente, mutée à Marseille où elle restera jusqu'en 1981. Retour enfin à Perpignan jusqu'à l'obtention de la retraite qu'elle fait valoir en 1989. Maguy quitte l'armée avec le grade d'Adjudant-Chef.

Pendant tout ce temps, Jean ne reste pas inactif. Après son mariage, il travaille pendant six années à la mairie de Perpignan tout en préparant le concours d'agent pour entrer dans l'Education Nationale. Là, il exercera tour à tour ses talents dans l'entretien des espaces verts au Collège Saint Exupéry, puis au Collège Pons et enfin au Collège Paul Langevin à Elne jusqu'en 1991, date de son départ à la retraite.

Commence alors une nouvelle vie pour nos deux tourtereaux. Une vie faite de voyages que Jean savait animer de sa belle voix qui a longtemps fait fureur dans les chorales de Villeneuve de la Raho bien sûr, mais aussi de Théza et Corneilla del Vercol. Il s'est aussi investi dans un sport qu'il adore : le rugby. Les équipes de Villeneuve puis Bages/Villeneuve se souviennent des avis toujours éclairés qu'il savait leur dispenser.

SOIXANTE ANS de vie commune ! Une vie empreinte de travail, de courage et d'amour bien sûr. Le bonheur n'est-il pas à ce prix ? C'est en famille, entourés de leurs enfants et petits-enfants, que Jean et Maguy fêteront leurs noces de diamant.

Félicitations et tous les vœux de bonheur et de longévité à ce couple fort sympathique.

# De la gaieté dans les toiles exposées salle des mariages

Du Vendredi 29 Mars au Vendredi 12 Avril les cimaises de la salle des mariages ont servi de faire valoir aux toiles réalisées par Michèle Petitot, des toiles à travers lesquelles se reflètent une réelle joie de vivre et un indéniable talent.
Ce goût pour la peinture lui est venu dès son plus jeune âge, en partie de son père, artiste peintre lui-même et si aujourd'hui elle maîtrise à la perfection le troisième art, la parisienne d'origine qu'elle était le doit également à son passage à l'Académie des 16ème et 17ème siècle de Bruxelles, ville où elle a passé une grande partie de sa vie avant de venir s'installer à Villeneuve de la Raho en 2018.
De son expérience picturale émane visiblement un savoir-faire mais les 17 tableaux aux couleurs éclatantes, exposés à la mairie, sont aussi révélateurs de cette joie de vivre qui l'anime en permanence. Ses toiles, souvent figuratives et parfois abstraites, terminées à la peinture à l'huile recouvrant une couche d'acrylique, taquinent la faune et la flore terrestre et marine mais aussi les paysages et la nature morte.
Une exposition qui a conquis le public et qui n'est qu'un prélude à d'autres manifestations de ce type.

# « Huit théâtre » une troupe écologique !

Protéger la flore, telle est la détermination incarnée dans cette pièce intitulée « *Ne coupez pas mes arbres* » interprétée par la troupe « Huit Théâtre » créée il y a douze ans et sise à Saint Génis des Fontaines.
Le public était venu nombreux le Dimanche 7 Avril assister à cette représentation dans la salle des Fêtes. Pour interpréter cette comédie britannique de William Douglas Home créée en 1972 et mise en scène par Suzanne Rouzaud Jonca, neuf comédiens qui tous, ont parfaitement incarné des personnages légèrement excentriques !
« *Ne coupez pas mes arbres* » c'est le combat que Sir William Belmont et surtout son épouse Lady Belmont, héritiers d'un manoir où a séjourné Richard Cœur de Lion, vont mener contre l'administration britannique qui a décidé d'abattre des arbres centenaires du parc pour réaliser la construction d'une bretelle d'autoroute.
Une Lady Belmont au caractère bien trempé qui menace de se suicider dès l'arrivée du premier bulldozer, qui a déjà choisi le bois de son cercueil et qui fait creuser sa tombe dans le parc.
Une comédie en deux actes où tous les personnages dont campés avec humour : Lady Belmont l'excentrique, son fils, un peu terne, sa belle-fille un peu coincée, sa petite fille dévergondée et son petit copain photographe et roublard comme pas deux. C'est d'ailleurs lui qui publie dans la presse une photo montrant la vieille dame une pelle à la main creusant sa tombe. En réaction à cette photo se déclenche une grève générale mettant en péril le gouvernement qui, du coup, est contraint de stopper l'opération.
Huit Théâtre ? Une troupe talentueuse qui a su déclencher l'hilarité des spectateurs en leur offrant un vrai moment de détente.

# L'ensemble Akeurdom a conquis le public

Le Vendredi 12 Avril 2019, la chapelle Saint Julien a résonné des voix de l'ensemble « Akeurdom ». Cet ensemble vocal, fondé il y quinze ans par un groupe d'amis, est uniquement composé d'hommes dont la particularité est de chanter « à capella » à 3 ou 4 voix. Ils sont quinze chanteurs (quatre ténors 1, quatre ténors 2, quatre barytons et trois basses) visiblement animés par la passion du chant choral, passion qu'ils souhaitent partager avec le public lors de concerts qui se veulent avant tout chaleureux et intimistes, d'où leur choix d'évoluer dans des églises où l'acoustique est souvent irremplaçable.

Sous la baguette du dynamique et talentueux chef de chœur Patrick Beltran, cet ensemble donne une dizaine de concerts par an dans le département et même au-delà.

Son répertoire, composé de morceaux courts et variés, est original et éclectique. Ainsi lors de ce concert ont été interprétés des mélodies italiennes, des chants de la liturgie orthodoxe, des chants du monde (Israël, Allemagne, Irlande, Venezuela, et même des chants Maoris), des œuvres françaises du XVI$^{ème}$ siècle, quelques gospels ainsi que des motets et chants sacrés des grands compositeurs tels Schubert, Palestrina, Haendel, Mozart etc...

Cet ensemble a déroulé son récital avec talent et quel régal pour les oreilles. Et suite au déluge d'applaudissements dont ils furent couverts, les artistes remercièrent le public par une prolongation de leur tour de chant.

Un concert qui mérite largement d'être vu et revu !

# Enorme participation au show zumba/fitness

Samedi 13 Avril 2019, sous la houlette de Béatrice Ruiz, présidente de l'association Fitness/Bien Être, une soixantaine d'aficionados se sont retrouvés dans la salle des Fêtes pour « zumber » sur des airs latinos. Retrouver le goût du sport tout en travaillant sa silhouette, son physique et son cœur, c'est ce qu'a proposé l'animateur Bastien, à travers la Zumba, une méthode d'entraînement ludique et motivante.

Mise par hasard au point dans les années 90 par le colombien Alberto Perez, la Zumba est une méthode Fitness combinant exercices physiques, danses et musiques latines comme la salsa, le merengue, la samba mais aussi des danses africaines et indiennes.
Deux heures durant, les participants, jeunes et moins jeunes, de la commune et des environs, ont visiblement apprécié ce « show Zumba » qui, outre la convivialité qui s'en dégage, constitue un excellent entraînement cardio vasculaire, tonifie l'ensemble des muscles du corps sans compter qu'il développe la capacité respiratoire et l'endurance.
La Zumba développe enfin la mémoire gestuelle et auditive car il faut à tout moment savoir reconnaître les différents types de musique.
Autant d'avantages qui font qu'on ne peut dissocier les deux mots Fitness et Bien Être. Une des raisons qui explique pourquoi la Zumba a conquis des millions de personnes à travers le monde puisqu'elle est aujourd'hui pratiquée dans quelques 125 pays.

Bravo à Béatrice Ruiz qui compte bien rééditer ce « Show » l'année prochaine.

# L'association des donneurs de sang bénévoles

L'association des donneurs de sang bénévoles de Villeneuve de la Raho a le plaisir de communiquer les résultats de sa collecte des 3 et 4 Avril 2019 .

**Nous avons accueilli 90 donneurs ; 77 poches de sang ont été prélevées.**

Les dons contribuent à répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région, qui, outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face également aux nombreux accidents de la route
A toutes et à tous encore merci.

# « Une belle saison pour le Club Photo »

Depuis le début de la saison, avec un nombre d'adhérents en augmentation, le club a poursuivi son action d'initiation et d'échanges photographiques.
Les séances en salle ont été complétées par des visites mensuelles en groupe parmi lesquelles le Fort Saint Elme, la Forteresse de Salses, le Palais des Rois de Majorque, les étangs de Canet, et tant d'autres lieux tout aussi sympathiques ...
Ces sorties sont l'occasion d'échanges cordiaux et de conseils avisés et bienveillants des anciens membres.
Pour ajouter à la convivialité elles se terminent toujours autour d'un repas dans l'un des bons restaurants dont regorge notre région.
A l'issue de ces visites les clichés sont présentés, analysés et évalués en réunion pour permettre à chaque membre de mesurer ses progrès.
Souhaitons à ce dynamique club un avenir prolifique calme et serein ...

***Contact*** *: Vincent Cousserans, 09 75 56 59 76*

# Linky et la transition écologique

Tel était le thème développé le Mercredi 17 Avril dans la salle des mariages devant une assemblée partagée entre les inconditionnels du nouveau compteur Linky et ses détracteurs.

Organisée à l'initiative d'**Henri Got,** président du C2D (Conseil de Développement Durable) et professeur honoraire des Universités, cette instance participative au service du développement durable est composée de sept commissions, chacune abordant un thème bien précis. Celui abordé aujourd'hui portait sur la transition écologique avec la mise en service du compteur Linky.

Présentée par **Jan Becker**, membre du Conseil du développement durable, la conférence avait pour objectif de mettre en avant les avantages de ce compteur communicant qui permet :
* Une intervention à distance (modification de la puissance- Mise en et hors service, etc....)
* Une meilleure maîtrise de la consommation avec la possibilité de suivre cette dernière et donc de réaliser des économies en faisant la chasse au gaspillage;
* Une meilleure gestion du réseau de demain, donc une gestion plus efficace de la production pour mieux faire face aux variations importantes de la consommation selon les horaires.
* Une libéralisation du marché de l'électricité. Avant n'existait qu'EDF. Aujourd'hui les citoyens ont la possibilité de faire jouer la concurrence (EDF-ENGIE ENEDIS-RTE etc…)
* Une meilleure intégration des autres productions d'électricité (éolien, photovoltaïque etc....) dans le réseau;

A terme, Linky permettra une production d'électricité plus rationnelle et plus propre en accord avec la transition écologique.
Mais pourquoi donc de telles réticences envers ce compteur ?
L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a publié un avis sur Linky et les compteurs communicants. Si l'ADEME soutient le déploiement de ces compteurs qui présentent de réels bénéfices pour les consommateurs, les collectivités et la transition écologique, elle estime que les données de consommation collectées par Linky sont peu ou mal utilisées, ce qui explique peut-être la réaction des détracteurs lors de cette conférence. D'où l'utilité de multiplier des réunions de ce type afin d'expliquer et de répondre pour convaincre.

Lors de son intervention Monsieur Mayer fut à plusieurs reprises interrompu et à la fin de l'exposé plusieurs questions lui furent posées. Les quelques opposants ont avancé un certain nombre d'arguments ; en particulier la traçabilité de la consommation des usagers qui ne permet plus de préserver leur vie privée, le coût financier excessif pour les consommateurs, etc....

A chacun de se faire une opinion !

# Collecte Alimentaire

Le Conseil municipal des enfants (CME) a organisé une collecte de produits alimentaires (conserves, produits secs, aliments pour bébé, etc.), au profit des Restos du Cœur.

Les dépôts de cette collecte ont eu lieu du 25 au 26 mars, devant l'école de 17h00 à 18h00.
Les enfants ont tenu à tenir eux mêmes le stand, afin de remercier chaque personne. La collecte représente plus de 100 kilos de denrées alimentaires.

Un grand merci aux familles villeneuvoise pour leurs dons.

# Séance Cinéma

Le conseil municipal des jeunes a organisé vendredi 19 avril à 17h00 au pij une séance cinéma ouverte à tous les enfants de la commune. En effet, dans le cadre de la commission « Animation » les élus juniors ont décidé de mettre en place une séance cinéma chaque vendredi veille de vacances.

La première séance a permis à 50 enfants de partager un moment autour du film « Jean-Christophe et Winnie ».

L'animation ayant eu un franc succès, le CME souhaite mettre en place avant les vacances d'été une nouvelle séance.

# Canticel a fait vibrer la voûte de la chapelle Saint Julien

On n'a plus besoin de présenter le duo Canticel ; il suffit de venir écouter ses concerts pour se rendre compte que sa réputation n'est pas usurpée. Cependant il me paraît pertinent de présenter les deux artistes. **Catherine Dagois**, après de brillantes études musicales à l'université de Toulouse et au Conservatoire Supérieur de Stuttgart a commencé une belle carrière d'opéra et de concert jusqu'à sa rencontre avec **Edgar Teufel**, lui aussi diplômé du même Conservatoire, brillant organiste et pianiste mais aussi chef d'orchestre. Désormais ils forment le **Duo Canticel**, unique par l'originalité de sa formation et l'immense étendue de son répertoire de la Renaissance à la création contemporaine. Ce couple, uni dans la musique mais aussi dans la vie, offre toujours à son public le meilleur de lui-même. C'est ce qui s'est produit le Dimanche 14 Avril dans la chapelle Saint Julien devant une nombreuse assistance venue écouter la voix profonde et rare de contralto dramatique de Catherine Dagois qui vibre en symbiose parfaite avec les sonorités riches et délicates de l'organiste Edgar Teufel. Au programme de la soirée, des œuvres de musique sacrée tel l'Agnus Dei de la Petite Messe Solennelle de Rossini et le Stabat Mater, œuvre de musique baroque composée bien sûr en l'honneur de la Vierge par le grand Vivaldi en 1712. Au cours de ce concert le public a eu l'occasion de découvrir deux nouvelles créations Canticel : « *Douce lumière* » un hymne de tendresse et d'amour composé par Edgar Teufel ainsi qu'un chant grégorien, œuvre composée au 12ème siècle par la religieuse bénédictine Hildegard Von Bigen sublimée par un arrangement orchestral. La richesse de la voix de contralto de Catherine Dagois donne une puissante intensité expressive tandis que l'orgue sonne d'une manière tout aussi admirable sous les doigts virtuoses d'Edgar Teufel.
Les applaudissements nourris après chaque chant ont montré l'enthousiasme du public, tant pour le talent vocal de la chanteuse que pour le jeu de l'organiste dont l'instrument a été spécialement fabriqué en Allemagne et amélioré par ses soins pour compenser le manque d'équipement de certaines églises.

Le duo vient d'enregistrer un nouveau CD, (son 18ème !) dans la cathédrale d'Elne et continue à se produire aux quatre coins du département, mais aussi en France et à l'étranger avec toujours autant de succès.

# Le Karaté Club à l'honneur

Dimanche 24 Mars a eu lieu l'open karaté à Argeles sur mer. Le Karaté Club Villeneuvois a été très représenté.
14 enfants ont participé à cette compétition et ils ont remporté 15 médailles :
- En Kata : 4 en or, 1 en argent et 3 en bronze.
- En Combat : 3 en or, 3 en argent et 1 en bronze.
Ces résultats sont le fruit du travail des professeurs, Christophe Marcon 6ème DAN et Pierre Terasconi 1er DAN, grâce à l'entrainement intensif tout au long de l'année.
Durant celle-ci, nos jeunes Para-Karaté se sont aussi distingués en présentant une belle prestation très applaudie.
La section Para-Karaté de Villeneuve de la Raho est unique dans le département. Pour beaucoup de nos jeunes adhérents, cette compétition était une première. Ils étaient coachés par Florian Rodriguez 1er DAN. La prochaine rencontre challenge des jeunes se tiendra en Avril à St Laurent de la Salanque et nos enfants sont bien déterminés à y participer afin de revenir avec encore

# Tennis : gros succès du vide grenier

Il y avait de la concurrence, mais les vide greniers organisés dans les villages environnants n'ont pas porté la moindre atteinte à celui organisé par le Tennis Club villeneuvois.
On se souviendra longtemps de ce dernier. Le parking de la salle polyvalente, pourtant immense, eut les pires difficultés à absorber l'énorme flux de véhicules. Et c'est précisément la possibilité de se garer au plus près qui fait le succès des vide greniers à Villeneuve de la Raho. Espace pour garer son véhicule et commodités pour s'installer, voilà ce que recherchent les exposants, les acheteurs et les visiteurs.
Et ce 14 Avril toutes les conditions étaient réunies : pas de vent, pas de pluie, pas de forte canicule. Tout ceci explique la ruée vers l'espace André Sanac. Et toujours pour y découvrir l'objet rare qui permettra de compléter une collection ou remplacer un objet défectueux. Vendeurs et acheteurs y trouvent leur compte, chacun conscient d'avoir réalisé la bonne affaire.

Outre l'environnement et la météo, la réussite de ce vide grenier s'explique aussi par l'excellent savoir-faire démontré par les organisateurs qui sont prêts à renouveler l'opération l'année prochaine.

# Mercredi 8 Mai 2019

11h - Rassemblement au square du Souvenir Français
11h15 - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
11h30 - Discours de Madame le Maire - Apéritif - Salle des Fêtes
**Venez nombreux !!!**

# Les mercredis de Mai à Juillet du Service Jeunesse

***Mercredi 15 Mai 2019*** : Ateliers « à la découverte de l'eau » - Repas - Grand jeu « Les monstres marins »
***Mercredi 22 Mai 2019*** : Ateliers créatifs et sportifs - Repas - Tous à deux roues
( Les primaires : balade au lac à vélo, les maternelles : trottinette au parc)
***Mercredi 29 Mai 2019*** : Journée à Banyuls sur mer « Biodiversarium »

***Mercredi 5 Juin 2019*** : Ateliers créatifs et sportifs -Repas - Jeux d'eau
***Mercredi 12 Juin 2019*** : Journée à Mosset : Balade : rencontre avec les animaux
***Mercredi 19 Juin 2019*** : Préparation Inter-centre - Repas - Après-midi inter-centre
***Mercredi 26 Juin 2019*** : Journée à la plage argelès sur mer

***Mercredi 3 Juillet 2019*** : Journée Aqualand

Tous les jours j'ai : Une tenue adaptée, un sac à dos, une gourde. une casquette et une crème solaire

# Vide grenier du foot

L'association du foot organise son vide-grenier
**le dimanche 2 juin 2019**
Sur le parking de l'espace André Sanac.
Pour plus de renseignements, prière de contacter Monsieur Michael DARGAUD au **06 45 77 09 35**

# Depuis 2015, Villeneuve a obtenu le label « Village en poésie »

**Programme des deux jours:**

***Vendredi 31 Mai à 18h30*** :

« **Spectacle Charles Trenet, le coq chantant** » :
un hommage au poète par Hugues Di Francesco et Julien Lebvart (piano-voix à travers lequel l'influence artistique d'un Mentor sur celui qui révolutionnera la chanson francophone est mis en lumière)

***Samedi 1er Juin***

**De 10h à 11h**

Parapluies poétiques devant la bibliothèque

**De 11h à 12h**

Parapluies poétiques devant le parking de casino

**16h** :

**Conférence grand public de Fred Hidalgo**
« Jacques Brel, le voyage au bout de la vie »

**17 h** :

**Conférence grand public Antonio Machado**, en présence de poètes et auteurs sous le patronage de la fondation Antonio Machado et de sa présidente Joëlle Santa-Garcia

**18h** :

Concert de Jazz : Variety Jazz Quartet

**18h30 :**

Dégustation du vin des domaines Dom Brial et Mas Amiel partenaires de l'évènement .

3ème Festival Poésivres

**Jardins de la chapelle Saint Julien**

**Vendredi 31 Mai et Samedi 1er Juin**

## Variety Jazz Quartet

(18h dans les jardins de la chapelle)

Ce groupe revisite les grands classiques de la chanson française en version jazz pour un concert différent : des « feuilles mortes » à « la Javanaise » ou encore de « et maintenant » à « my way »...

**Quatre musiciens d'exception :**

Gabriel CASTELL, piano
Timothe TOSI, violoncelle
Bernard FOURES, contrebasse
Sébastien SANCHEZ, batterie

# Vigatane Transfer

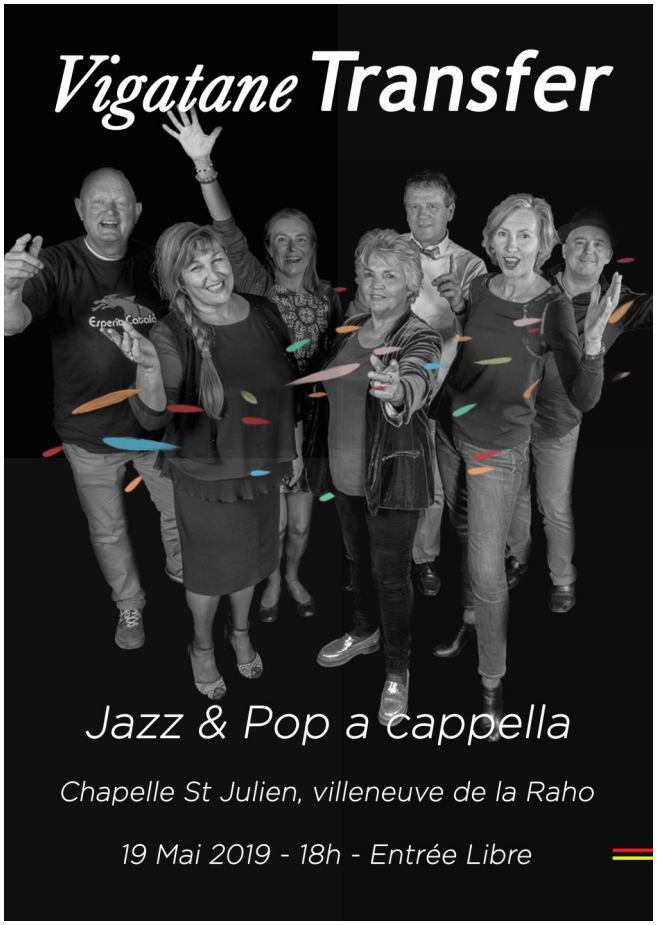


**Dimanche 19 mai à 18h**
à la chapelle Saint Julien

**Vigatane Transfert propose**
**des standards de jazz et pop a capella**

Ce groupe vocal swingue avec Sydney Bechet, se déhanche sur Barbara Ann des Beachs Boys, tangue avec Chaplin et s'alanguit dans le Jardin d'Hiver d'Henri Salvador. Sans oublier les fortissimos de Bohémian Rhapsody à la gloire de Freddy Mercury.

**Entrée: Libre participation**

# Repas de la paroisse

**L'association paroissiale organise**
**Le Repas de la Paroisse**
**Avec le fameux poulet aux olives d'Aline**

**Dimanche 12 Mai à 12h**
**Salle Jules Olieu (3ème âge)**

Tarifs
Entrée Plat Dessert avec
Vin et Café

Adulte : 15€
Enfant - de 10 ans : 10€

Tirage tombola

**Inscriptions avant le mercredi 8 mai auprès de**
Mme Elise ROQUE : 06 16 47 00 62
Marie-Hélène GRACIA : 06 13 36 86 53

# Bien Vieillir

La Municipalité de Villeneuve de la Raho accueillera le programme Présence 66 à partir du : ***Lundi 13 Mai 2019 de 14h30 à 17h00 à la salle Jules Olieu - « Les Fils d'Argent ».***

***Qu'est ce que les Ateliers Vitalité ?***
Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité…
Voilà ce que vous trouverez aux Ateliers Vitalité.
Ce programme d'éducation à la santé vous aidera à améliorer votre qualité de vie et à préserver votre capital santé.

***A qui s'adressent-ils?***
Toute personne, dès 60 ans, peut participer quel que soit son régime de protection sociale.

***Date des séances***

**Séance 1** : Lundi 13 Mai de 14h30 à 17h

**Séance 2** : Mercredi 22 Mai de 14h30 à 17h

**Séance 3** : Lundi 27 Mai de 14h30 à 17h

**Séance 4** : Lundi 19 Juin de 14h30 à 17h

**Séance 5** : Lundi 24 Juin de 14h30 à 17h

**Séance 6** : Mercredi 26 Juin de 14h30 à 17h

***Attention, le nombre de place est limité !***

Pour vous inscrire ou pour obtenir plus de renseignements, contacter l'association Présence 66 au **04 68 66 52 25**

# Exposition « entre deux eaux »

**Aude Billerot expose à la salle des Mariages**
**du Vendredi 17 Mai au Vendredi 11 Juin 2019**
**Vernissage : Vendredi 17 Mai 2019 à 18h**

Thème :
« ***ENTRE DEUX EAUX*** »
Eaux fortes (galets)
Eaux vives (poissons)
Eaux calmes ( nénuphars)
Ronds dans l'eau (formes inédites)
Dessins à l'encre de Chine et peinture à l'acrylique
**Une peinture lumineuse et pleine de joie de vivre**
Venez nombreux!!!

***Libre Expression - Espace réservé - Groupe d'élus d'opposition***
Lors du dernier Conseil Municipal, Mme le Maire a encore une fois claironné qu'un élu bloquerait le permis de loti du Golf par un recours au TA. Cet élu a précisé se défendre contre une expropriation injuste : « Si le projet de rond point est déplacé hors de ma propriété privée, comme l'ont jugé possible le Conseil Départemental et le Promoteur, je retirerais mon recours. » Pourquoi Mme le Maire s'acharne-t-elle, seule, à vouloir implanter le rond point du golf chez cet élu minoritaire?

# AGENDA 2019

| | |
|---|---|
| ***Samedi 4 et Dimanche 5 Mai*** *- Week-end associatif, thème « d'ailleurs et d'outre-mer » - Salle des Fêtes* | ..... |
| ***Dimanche 5 Mai*** *- Vide grenier du comité d'animation - parking salle polyvalente* | |
| ***Mercredi 8 Mai*** *- Cérémonie du 8 mai - Square du souvenir français - 11h* | P. 20 |
| ***Dimanche 12 Mai*** *: Messe des Familles - 9h45 - Eglise* | |
| ***Dimanche 12 Mai - Repas de la paroisse - Salle Jules Olieu - 12h*** | P. 22 |
| ***Vendredi 17 Mai*** *- Vernissage de l'exposition d'Aude Billerot - Salle des mariages - 18h* | P. 23 |
| ***Samedi 18 Mai*** *- Expo-vente du foyer de la raho - Salle des fêtes - 14h à 18h*<br>***Dimanche 19 Mai*** *- Expo-vente du foyer de la raho - Salle des fêtes - de 10h à 18h* | |
| ***Dimanche 19 Mai*** *- Concert de Vigatane Transfer - Chapelle - 18h* | P.22 |
| ***Vendredi 24 Mai*** *- Spectacle de fin d'année de l'association Amonafi - Salle des Fêtes - 20h30* | |
| ***Samedi 25 Mai*** *- Spectacle de fin d'année de l'association d'histoire d'enjouer - Chapelle - 20h30* | |
| ***Dimanche 26 Mai - Elections Européennes - Salle Polyvalente - de 8h00 à 18h00*** | P. 2 |
| ***Du 29 mai au 1er juin*** *- Coupe du monde Féminine de pêche - grand plan d'eau* | |
| ***Vendredi 31 Mai et Samedi 1er juin*** *- 3ème festival poésivres– Chapelle* | P.21 |
| ***Dimanche 2 Juin*** *: Vide grenier du Foot - Parking salle polyvalente* | P.20 |

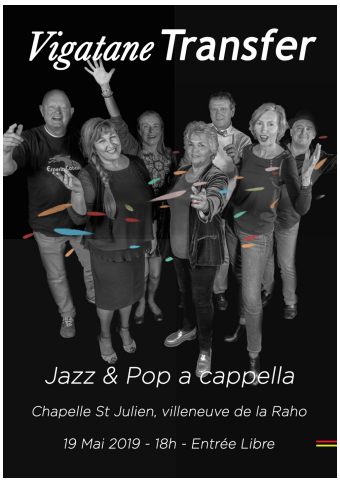


# NUMEROS UTILES

**https://www.villeneuvedelaraho.fr/** **contact@villeneuvedelaraho.fr**

## Services municipaux

| | |
|---|---|
| Standard Mairie ... | 04 68 55 91 05 |
| Fax ... | 04 68 55 80 98 |
| Services Techniques.. | 04 68 55 97 89 |
| Camping Municipal ... | 04 68 55 83 51 |
| Espaces Jeunes ... | 04 68 55 83 09 |
| Ecole primaire ... | 04 68 55 92 19 |
| Ecole maternelle ... | 04 68 55 95 52 |
| Périscolaire ... | 04 68 55 80 73 |
| Assistante Sociale ... | 04 68 37 60 20 |

Élu de permanence :
☎ 06 12 33 30 39
Uniquement après fermeture des services Municipaux *
*le service d'astreinte ne fonctionne qu'en cas d'urgence.*

## Sécurité - Urgence

***Qui appeler?***

***Aux horaires d'ouverture mairie****

Police Municipale
☎ 06 15 20 89 91

***Soir et week-end***

Médiateur de Rue/Raoul Otero
☎ 06 86 12 03 21

Gendarmerie d'Elne
☎ 04 68 22 05 46

SAMU .....15
Pompiers .....18

## Autres numéros utiles

Eau & assainissement
☎ 04 68 08 64 00

Ordures Ménagères
☎ 04 68 08 63 40

Transports Bus
☎ 04 68 61 01 13

Urgence EDF
☎ 09 72 67 50 66

Urgence Sécurité Gaz :
☎ 0 800 47 33 33


Mairie
1 rue du Général de Gaulle
66180 Villeneuve de la Raho
**Bulletin Municipal**
L'écho de Villeneuve
*Périodicité : Mensuel*

Direction de la publication :
*Jacqueline Irles*

Adjointe à la communication :
*Michèle Bares*

*Rédacteur :*
*Christian Bordes*

Conception et impression :
*Réalisées par nos soins*


*** Horaires d'ouverture de la mairie :**
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h00
*** Horaires d'ouverture du service technique :**
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h à 12h